

Code de vie

Ce code de vie présente à l'élève des règles de conduite qui favoriseront son apprentissage scolaire et le développement de valeurs personnelles et sociales dans le respect des droits individuels et collectifs. Il rappelle notamment l'obligation pour l'élève d'adopter, en tout temps, un langage respectueux envers l'ensemble du personnel de l'école, incluant l'usage du vouvoiement.

Tout membre du personnel est mandaté pour l'application des règles de conduite à l'école. Il doit intervenir en reconnaissant que l'élève est en cheminement, que l'erreur est source d'apprentissage et qu'il faut inciter l'élève à s'améliorer continuellement en développant son autonomie et son sens des responsabilités.

Les mesures prévues viseront à sensibiliser l'élève aux conséquences de ses gestes, paroles et attitudes. Elles le situeront face à son obligation de réparer les préjudices encourus à la suite de ses actes.

L'agenda et la carte étudiante

	Mes responsabilités	Modalités d'application	Conséquences
Utilisation	<p>J'ai toujours mon agenda avec moi pendant les heures de classe.</p> <p>J'ai toujours ma carte étudiante à l'école, sur le terrain de l'école et aux activités étudiantes.</p> <p>J'utilise l'agenda comme carnet de leçons et de devoirs afin de planifier mon travail.</p> <p>Je garde mon agenda propre, je m'abstiens de déchirer des pages.</p>	<p>L'agenda est mon outil de travail et un moyen de communication entre l'école et ma famille.</p> <p>L'agenda me sert de passeport ; permission de circulation, retour en classe, absences, retards, etc.</p> <p>Tout personnel de l'école peut demander à voir mon agenda et/ou ma carte étudiante en tout temps, c'est pourquoi je dois toujours les avoir avec moi.</p>	<p>En cas d'oubli, je dois me présenter à l'éducateur de mon niveau pour me procurer un agenda d'un jour qui me servira d'agenda pour la journée.</p> <p>En cas d'oublis récurrents, d'autres mesures seront adoptées.</p> <p>Si mon agenda n'est plus propre ou en cas de perte ou de bris de mon agenda ou de ma carte, mes parents en sont informés et je dois en acheter un ou une autre. (Agenda) 8 \$ (Carte étudiante) 5\$</p>

Présence à tous les cours, un gage de succès !

	Mes responsabilités	Modalités d'application	Conséquences
Assiduité	<p>Je suis responsable de faire motiver mes absences dès mon retour par la secrétaire et/ou l'éducateur.</p> <p>Je suis présent à tous les examens.</p> <p>J'avise l'éducateur, la secrétaire ou la direction de mon départ hâtif, avant de quitter l'école.</p> <p>Je demeure en classe durant tout le cours.</p> <p><u>Aucune circulation dans les corridors sans autorisation.</u></p>	<p><u>Absence à un cours</u></p> <p>Les parents sont responsables de communiquer avec l'école en cas d'absence de leur enfant.</p> <p>Dès le retour d'une absence, la motivation ou non-motivation doit être inscrite dans mon agenda, signée par un parent et présentée à la secrétaire et/ou l'éducateur de niveau.</p> <p>À chaque absence, il est de ma responsabilité de rencontrer mes enseignants pour le travail à reprendre.</p> <p>Billet médical ou légal peut être requis, selon les normes et modalités de l'école.</p> <p><u>Départ hâtif</u></p> <p>Note d'un éducateur, de la secrétaire ou de la direction dans l'agenda.</p>	<p><u>Absence chroniques et non motivée</u></p> <p>Il y aura reprise de temps choisi à la discrétion de l'intervenant qui pourrait se faire après l'école ou lors d'une journée pédagogique.</p> <p>Rencontre avec mes parents et l'éducateur et / ou la direction.</p> <p>Référence à un intervenant, s'il y a lieu.</p> <p>En cas d'absence lors d'évaluations, se référer à la section « Règles d'admissibilité aux examens ».</p> <p>Tout départ hâtif sans autorisation sera considéré comme une absence non motivée.</p>
Ponctualité	<p>J'arrive à l'heure à l'école et à tous mes cours, en m'assurant d'avoir tout mon matériel afin d'être prêt à commencer dès le début du cours.</p>	<p>À chaque retard, je me rends au secrétariat, pour faire inscrire mon retard à mon agenda avant d'entrer en classe.</p> <p>Après 30 minutes de retard non-motivé, l'élève ne peut être admis en classe. Il sera dirigé vers le local de transition.</p>	<p><u>Retard non motivé</u></p> <p>Voir politique d'absences et de retards sur notre page web : https://pierre-dupuy.cssdm.gouv.qc.ca</p>

Les clés de ma réussite

	Mes responsabilités	Modalités d'application	Conséquences
Travaux/Devoirs	<p>Je fais tous les travaux/devoirs exigés.</p> <p>Je remets tous mes travaux/devoirs à temps, bien présentés dans un langage approprié (voir page de présentation de travaux dans l'agenda).</p>	<p>Je prends note de tous mes travaux et devoirs à faire.</p> <p>Je vérifie les échéanciers pour remettre mes travaux/devoirs.</p>	<p>Rencontre avec l'enseignant et / ou l'éducateur.</p> <p>Peut être convoqué en récupération obligatoire ou à l'aide aux devoirs.</p> <p>Rencontre avec les parents et la direction.</p> <p>Risques d'échecs scolaires.</p>
Matériel	<p>J'apporte tout le matériel requis pour mes cours et mes évaluations. Tout autre matériel est interdit sur l'étage.</p> <p>Il est interdit de changer de casier ou déposer ses effets dans le casier d'un autre élève.</p> <p>Je suis responsable du matériel scolaire prêté par l'école et je fais attention au mobilier.</p> <p>Interdiction de photographier ou de filmer dans l'école ainsi que sur le terrain de l'école.</p> <p>L'école n'est pas responsable des objets perdus ou volés.</p>	<p>Les sacs d'école, les tuques, les casquettes, les foulards et tout objet jugé non conforme ou inutile doivent rester au casier.</p> <p>En tout temps, le cellulaire, les écouteurs, les lunettes intelligentes ainsi que tout autre appareil mobile personnel sont interdites sur le terrain de l'école ainsi qu'à l'intérieur de l'établissement.</p> <p>L'élève et ses parents comprennent et acceptent qu'en cas de bris, perte ou vol de l'appareil, le CSSDM et son personnel ne peuvent être tenus responsables.</p>	<p>L'élève en possession d'arme blanche ou tout autre objet interdit ou illégal sera référé aux instances policières conformément aux lois applicables.</p> <p>Tout oubli récurrent de matériel pourrait mener à de sanctions diverses.</p> <p>En cas d'utilisation non autorisée d'un appareil mobile, les conséquences suivantes seront appliquées :</p> <p>Événement 1 : L'élève sera dirigé au bureau des éducateurs spécialisés. L'événement sera consigné sur la plateforme Mozaik. Les parents recevront une notification.</p> <p>Événement-2 : L'élève sera dirigé au bureau des éducateurs spécialisés. L'événement sera consigné sur la plateforme Mozaik. Les parents recevront une notification. Le cellulaire, les écouteurs, les lunettes intelligentes ainsi que tout autre appareil mobile personnel sera confisqué pour la journée par la direction.</p> <p>Événement 3 : L'élève sera dirigé au bureau des éducateurs spécialisés. L'événement sera consigné sur la plateforme Mozaik. La direction contactera les parents. Le cellulaire, les écouteurs, les lunettes intelligentes ainsi que tout autre appareil mobile personnel sera confisqué par la direction et le parent devra venir récupérer l'appareil mobile.</p>

Attitude et respect des différences	<p>Je collabore et je respecte les autres élèves et tout le personnel de l'école, quelles que soient leurs différences.</p> <p>Je parle toujours en français durant les cours et les activités scolaires (sauf avis contraire).</p>	<p>Attitude d'ouverture et de respect dans les gestes et la langue.</p> <p>Tolérance zéro.</p>	<p>Un ou plusieurs moyens suivants pourraient être utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Appel aux parents -Réflexion écrite -Excuse -Suspension -Intervention policière
Plagiat	<p>Je prends des moyens honnêtes pour réussir. Le plagiat est interdit.</p>		<p>La mention d'échec sera attribuée et la direction sera avisée.</p>

Le respect de soi et des autres

	Mes responsabilités	Modalités d'application	Conséquences
Drogue, alcool, produit du tabac et autres	<p>Il est interdit de posséder, de consommer, de distribuer ou de vendre de la drogue, de l'alcool ou tout aliment qui contient de la drogue sur les terrains, dans les locaux ou dans le bâtiment de l'établissement scolaire et lors des activités scolaires.</p> <p>Il est interdit de consommer des boissons énergisantes sur les terrains, dans les locaux ou dans le bâtiment de l'établissement scolaire et lors des activités scolaires.</p> <p>Il est interdit de se trouver sur les terrains, dans les locaux ou le bâtiment de l'établissement scolaire et lors d'activité scolaire sous l'effet de drogue ou d'alcool.</p>	<p>Protocole en dépendance en place.</p> <p>Les casiers sont prêtés aux élèves, ils demeurent la propriété de l'école. Les autorités scolaires peuvent en tout temps et sans préavis fouiller le casier pour en vérifier le contenu en présence ou non de l'élève.</p> <p><i>Loi concernant la lutte contre le tabagisme</i></p> <p>Il est interdit de posséder tout accessoire lié à une drogue sur les terrains, dans les locaux ou dans le bâtiment de l'établissement scolaire et lors d'activité scolaire</p>	<p>Application du protocole en dépendance.</p> <p>Un ou plusieurs moyens suivants pourraient être utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Référence à un intervenant. -Appel aux parents. -Référence à la direction. -Retour à la maison. <p>L'élève en possession de drogue ou tout autre objet interdit ou illégal sera référé aux instances policières conformément aux lois applicables.</p> <p>Une contravention peut vous être remise par les autorités concernées.</p> <p>L'élève sous l'influence de drogue ou d'alcool s'expose à des sanctions.</p>
La sécurité	<p>J'entre et je sors de l'école par l'entrée 2000 Rue Parthenais. Je dois montrer ma carte étudiante pour pouvoir entrer dans l'école.</p> <p>Dès le son de la cloche, je descends dans le hall d'entrée. Je ne flâne pas dans les cages d'escaliers et les corridors, et ce, même durant les pauses.</p> <p>Les élèves ne doivent pas être dans les corridors lors des pauses (exceptions : récupération, informatique, bibliothèque, etc.)</p>	<p>Respect des heures d'ouvertures et de fermeture de l'école Pierre-Dupuy.</p>	<p>Référence à un éducateur et/ou à la direction.</p>

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Tenue vestimentaire</p>	<p>Je porte mon chandail au logo de l'école en tout temps à l'école et lors des activités parascolaires du début jusqu'à la fin de la journée.</p> <p>Mes vêtements doivent être propres et en bon état.</p> <p>Je porte toujours le chandail au logo de l'école sans le rouler ou le modifier. Seule la veste, le polo et le t-shirt avec le logo de l'école sont permis.</p> <p>Le port du capuchon est interdit.</p> <p>Le chandail et le pantalon ou la jupe doivent obligatoirement se superposer à la taille de façon à ne pas voir de sous-vêtements. Le legging porté seul est interdit.</p> <p>Les vêtements de nuit ne sont pas permis. Les vêtements doivent être opaque et sans trou.</p> <p>Pour mon cours d'éducation physique, je porte obligatoirement des vêtements propres, différents et adaptés à la pratique d'activités physiques.</p>	<p>Les vêtements et accessoires d'extérieur ainsi que les couvre-chefs doivent être laissés aux casiers.</p> <p>Aucun vêtement ou accessoire faisant référence à la promotion ou à l'appartenance à un groupe ou une idéologie non conforme aux principes de respect et aux valeurs de l'école, dès mon arrivée à l'école.</p> <p>Lors des journées « couleur », les élèves doivent porter un habillement jugé acceptable pour un milieu d'éducation par la direction. Lors des journées thématiques, les élèves doivent respecter et suivre les consignes (exemple : Halloween).</p> <p>Un soulier fermé ou des espadrilles sont de mise. Les pantoufles et sandales à enfiler de type « gougounes », ou « flip flop » et des « crocs » sont interdits pour des raisons de sécurité (évacuation). ***.</p> <p>Pour des questions d'hygiène, les bottes sont déposées au casier.</p>	<p>Retour à la maison possible.</p> <p>En cas d'oublis récurrents d'autres mesures seront adoptées.</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Prévention de la violence</p>	<p>Je me respecte et je respecte les autres en évitant toute forme de violence (physique, psychologique, verbale et virtuelle) à l'école et dans les environs.</p> <p>Je me respecte et je respecte les autres en ne portant sur moi aucun objet susceptible de blesser quelqu'un (couteau, arme, bâton, chaîne, etc.).</p>	<p>Toute violence perpétrée à l'extérieur de l'école qui aura une répercussion sur la vie scolaire sera sanctionnée.</p>	<p>La conséquence est en fonction de la gravité de l'acte :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Référence à la direction -Suspension interne -Suspension externe -Participation à des ateliers -Référence à un professionnel -Rencontre avec l'agent sociocommunautaire -Risque de changement d'école <p>L'élève sera rencontré par la direction, sera suspendu et une plainte sera déposée à la police.</p>

Le respect de l'environnement

	Mes responsabilités	Modalités d'application	Conséquences
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Milieu de vie</p>	<p>Je participe à la propreté dans les lieux communs de l'école.</p> <p>Je respecte le voisinage de l'école.</p>	<p>Aucun graffiti ou vandalisme sur le territoire de l'école.</p> <p>Propreté exigée dans les lieux communs (cafétéria, classes, bibliothèque, gymnase, toilettes, corridors et casiers).</p> <p>Aucune nourriture en dehors de la cafétéria et du café étudiant, sauf sur autorisation des intervenants.</p>	<p>Nettoyage et actions réparatrices.</p> <p>Une plainte pourrait être déposée à la police.</p>